

# MEAUZAC

*Informations*



**Carte d'identité (p 10)**

**Site internet (p 13)**

**La nouvelle intercommunalité (p 18)**

**La Fête à Meauzac (p 26)**

**34**

07 2017

## Sommaire

<i>Le mot du Maire</i>	3
<i>Vie communale</i>	4
<i>Délibérations du Conseil municipal</i>	4
<i>Borne à papier</i>	5
<i>Comptes administratifs 2016</i>	6
<i>Ecole</i>	8
<i>Borne de recharge électrique</i>	9
<i>Carte d'identité</i>	10
<i>Jurés d'assises</i>	11
<i>Bibliothèque de Meauzac</i>	12
<i>Intercommunalité</i>	14
<i>Centre social intercommunal</i>	15
<i>Médiathèques intercommunales</i>	16
<i>Office du tourisme intercommunal</i>	17
<i>Taxes foncières</i>	18
<i>Associations</i>	20
<i>Infos et utiles</i>	30

## Le mot du Maire

*Nous sommes aujourd'hui à mi-mandat. Cette constatation nous fait dire que le temps passe très vite et qu'en même temps, nous en manquons pour développer au mieux notre chère commune.*

*Les profonds bouleversements de la vie publique, que nous imposent nos dirigeants vont à la vitesse grand V. Il faut digérer chaque jour de nouvelles circulaires qui souvent se contredisent. Les élections récentes vont accentuer le phénomène car à nouvelle équipe, nouvelle politique.*

*A travers ces constats, le conseil municipal doit garder la tête froide pour protéger au mieux les intérêts de la commune de Meauzac. Le meilleur exemple est la création de la nouvelle intercommunalité : Plaines et Coteaux du Pays Lafrançaisain. En effet, la mutualisation de nombreux domaines a été l'objet de discussions âpres. La mise à plat de la fiscalité intercommunale va avoir des répercussions sur l'impôt des ménages (voir développement dans ce bulletin). Malheureusement, la loi NOTRE du mois d'août 2015 nous a imposé cette fusion. L'état à travers le Préfet a construit sa carte intercommunale à laquelle nous avons dû adhérer.*

*A partir de cette décision, les 4 élus intercommunautaires de Meauzac ont œuvré pour défendre les intérêts communaux tout en construisant le nouveau territoire intercommunal. Si nos propos sont insistants dans le domaine de la mutualisation, c'est pour bien comprendre la voie vers laquelle les pouvoirs publics veulent nous amener.*

*La commune telle que nous l'avons connue ou que nous la connaissons va subir des bouleversements dans son fonctionnement. Exemple : les demandes de cartes d'identité ne peuvent plus être faites par votre commune de résidence, etc, etc...*

*Soyez assurés que nous veillons au développement de Meauzac tout en étant partenaires d'un territoire plus élargi.*

*Le domaine que l'on ne nous enlèvera pas, est le tissu associatif, toujours plus riche, toujours plus présent, plus efficace. Même si elles proposent leurs activités tout au long de l'année, l'été qui arrive avec ses beaux jours verra les associations à vocation festives tenir le haut du pavé : fête du village, pétanque, tennis, pêche, etc, etc... Un programme qui, nous l'espérons tous, permettra de nous rencontrer pour passer des moments conviviaux.*

*Nous vous souhaitons de bonnes vacances d'été, et pour ceux qui ne partiraient pas, le meilleur été possible à Meauzac.*

*M. le Maire et son équipe municipale*

## Délibérations du Conseil Municipal

### 17 janvier 2017

- Proposition de rachat du fond de commerce et du stock du bar-restaurant suite à liquidation judiciaire

### 28 février 2017

- Achat des terrains des consorts Bianchi et Modification de la délibération du 19/12/2016
- Choix de l'enseigne pour la maison des associations
- Non transfert de la compétence PLU
- Subvention – Demande de l'ADAPEI
- Ouverture de crédits

### 30 mars 2017

- Dératisation - Demande de subvention auprès du Conseil Départemental
- Attribution d'une subvention au Conseil Général au titre du Fonds de Solidarité Logement (FSL)
- Participation de la commune aux frais de transports scolaires pour l'année 2017/2018
- Lancement de l'enquête publique pour le schéma d'assainissement. Liaison Barry-Meauzac
- Projet d'aménagement du centre bourg - Devis de la société Synapsis
- Approbation des comptes administratifs 2016
- Approbation des comptes de gestion 2016
- Affectation des résultats budget de la commune
- Affectation des résultats budget des commerces

### 19 avril 2017

- Fixation des taux d'imposition pour l'année 2017
- Budget commune 2017
- Budget commerces 2017
- Encaissement de chèque don d'association
- Approbation d'une convention de mise à disposition d'un garage situé au Presbytère avec le Comité des Fêtes pour le rangement de leur matériel

### 15 mai 2017

- Approbation du plan de financement pour la mise en place de la vidéo-surveillance en prévention de la délinquance et de la sécurisation de l'accès école.

- Approbation de la mise à jour du zonage d'assainissement. Liaison Meauzac - Barry d'Islemade
- Mise en place de la vidéo-surveillance
- Aménagement du rond-point de Vignes Blanques – choix du prêteur
- Constitution du jury d'assises pour l'année 2018.

## Travail des commissions

### Urbanisme

- Mardi 10 janvier : Point sur l'éclairage de la place de l'école et du city park avec la SOGEXFO
- Mardi 31 janvier : PLU avec le cabinet d'urbanisme UCE
- Jeudi 9 février : PLU
- Mardi 21 février : PLU
- Mardi 21 mars : PLU
- Mardi 4 avril : Aménagement de la place de l'école
- Mardi 25 avril : PLU
- Mardi 6 juin : PLU
- Jeudi 8 juin : Projet d'aménagement du centre bourg
- Mardi 4 juillet : PLU
- Mardi 21 mars : Point sur les travaux

### Finances

- Mardi 28 février : Commission Communale des Impôts Directs
- Lundi 3 avril : Orientation budgétaire et réflexion sur la fiscalité

### Assainissement

- Mardi 25 avril : Enquête publique modification du zonage du schéma d'assainissement. Liaison Barry-Meauzac

### Accessibilité

- Mardi 25 avril : Accessibilité mairie et cantine
- Mardi 9 mai : Projet d'aménagement du centre bourg.

### Communication

- Jeudi 11 mai - Préparation du bulletin municipal
- Mardi 6 juin - Préparation du bulletin municipal
- Lundi 12 juin : Réunion avec le SIEEOM du Sud Quercy

## Borne à papier

UNE nouvelle borne à déchets a été installée au stade en avril, le récup'papier. Cette borne d'apport volontaire est faite pour le tri séparé de tous les papiers : journaux, publicités, catalogues, courriers, livres, ...

Elle permet de faire des économies de collecte et de tri et améliore la qualité et la quantité de papier collecté.

Un agent du SIEEOM du Sud-Quercy passera prochainement chez vous pour vous donner un sac de tri pour le papier.

### Plus de quatre millions de tonnes de papier

40% des feuilles imprimées au bureau sont jetées le jour même. Chaque année en France, plus de quatre millions de tonnes de prospectus, de catalogues, d'annuaires, de journaux, de magazines et de courriers sont lus et utilisés. Bien triés, ils pourront renaître cinq fois...

A la maison ou au travail, un français trie en moyenne 27 kg de papier par an sur un potentiel de 65 kg/hab./an. Ainsi, il nous reste une marge de progression de plus de 38 kg de papier par an !

## Traitement du papier

Bien triés, les papiers sont collectés et renvoyés dans l'industrie papetière. Déposés dans un pulpeur, récipient tournant à grande vitesse, ils sont mis en suspension dans l'eau. La nouvelle pâte à papier est débarrassée des agrafes, de l'encre, des plastiques... Ses fibres sont alors gonflées pour favoriser leur enchevêtrement. Puis, on sèche et étire cette nouvelle matière première pour mettre la feuille en bobine, prête pour une deuxième vie.

Une feuille de route qui s'écrit quatre fois tant il est vrai que le papier a la chance d'être doté de cinq vies ! Et encore : au terme de sa cinquième vie de papier, il se métamorphosera en carton, lui aussi recyclable. A condition, toujours, qu'il soit correctement trié...

Pensez à l'autocollant « stop-pub » si vous ne lisez pas les publicités non adressées déposées dans votre boîte aux lettres. Retirez-le gratuitement à la mairie ou à la déchèterie. Informations complémentaires au 05 63 26 49 67 ou [sieeom.sudquercy.fr](http://sieeom.sudquercy.fr)



Nouvelle borne à papier



Sac de tri pour papier

## Important

Fermeture exceptionnelle de la poste  
15 juillet, 29 juillet et 12 août 2017



Grand succès pour le vide grenier de Meauzac du samedi 21 mai 2017



Maire  
José Lacombe

### Adjoints

Yves Salitot  
Eliette Ruelle  
Jean-Louis Corlouer

### Conseillers municipaux

Isabelle Bonnefous  
Mireille Dompeyre  
Myriam Fanet  
José Guy  
Yves Irissou  
Stéphanie Molina  
Eric Samara  
Fabienne Schotsmans  
Nicolas Seignouret  
Raymond Servat

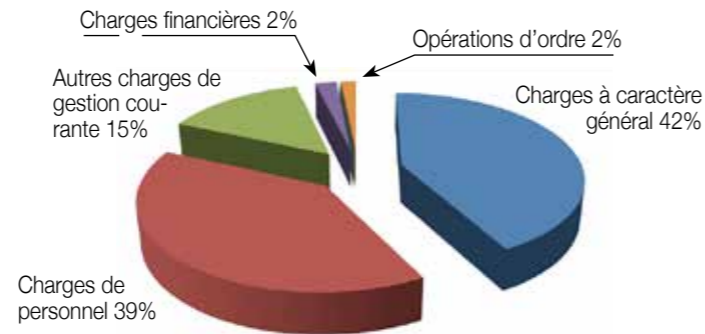
## Comptes administratifs 2016

Les comptes administratifs ont été approuvés à l'unanimité en conseil municipal le 30 mars 2017. Ils constituent l'état des dépenses et des recettes réalisés au cours de l'année 2016. La commune a un budget principal, un budget annexe pour les commerces et le budget de fonctionnement du centre communal d'action sociale (CCAS).

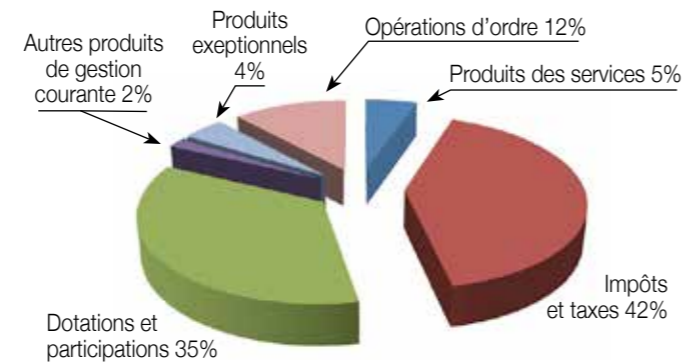
### Commune

#### Fonctionnement

Chapitre	Dépenses	Montant
011	Charges à caractère général	364 395 €
012	Charges de personnel	340 533 €
65	Autres charges de gestion courante	125 800 €
66	Charges financières	19 423 €
67	Charges exceptionnelles	- €
042	Opérations d'ordre	13 510 €
	Total	863 660 €

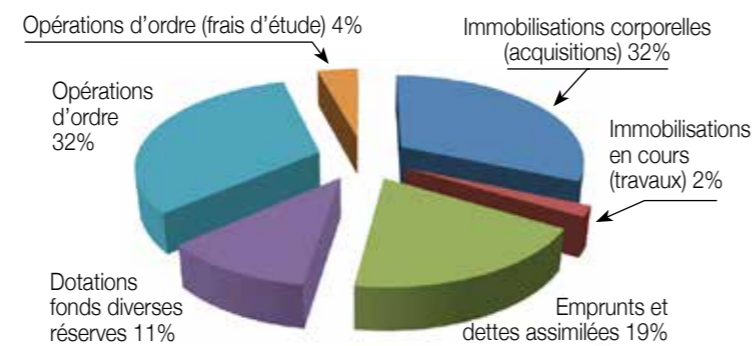


Chapitre	Recettes	Montant
70	Produits des services	54 427 €
73	Impôts et taxes	420 324 €
74	Dotations et participations	355 853 €
75	Autres produits de gestion courante	17 300 €
013	Atténuation de charges	528 €
76	Produits financiers	2 €
77	Produits exceptionnels	44 817 €
042	Opérations d'ordre	120 000 €
	Total	1 013 250 €

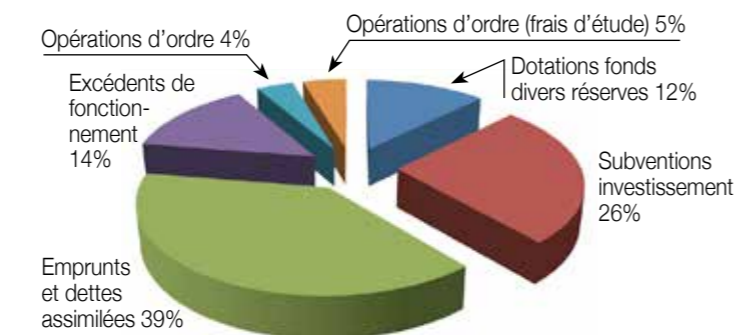


#### Investissement

Chapitre	Dépenses	Montant
21	Immobilisations corporelles (acquisitions)	117 280 €
23	Immobilisations en cours (travaux)	7 358 €
16	Emprunts et dettes assimilées	70 141 €
10	Dotations fonds divers réserves	41 332 €
040	Opérations d'ordre	120 000 €
041	Opérations d'ordre (Frais d'étude)	15 796 €
	Total	371 907 €



Chapitre	Recettes	Montant
10	Dotations fonds divers réserves	43 554 €
13	Subventions d'investissement	91 263 €
16	Emprunts et dettes assimilées	135 000 €
1068	Excédents de fonctionnement	48 931 €
040	Opérations d'ordre	13 510 €
041	Opérations d'ordre (Frais d'étude)	15 796 €
	Total	348 053 €



### Commerces

#### Fonctionnement

Chapitre	Dépenses	Montant
011	Charges à caractère général	652 €
65	Autres charges de gestion courante	- €
66	Charges financières	28 908 €
	Total	29 559 €

Chapitre	Recettes	Montant
74	Dotations et participations	50 617 €
75	Autres produits de gestion courante	47 968 €
042	Reprise d'amortissement	8 309 €
	Total	106 895 €

#### Investissement

Chapitre	Dépenses	Montant
16	Remboursement d'emprunts	44 333 €
040	Amortissement autres bâtiments	8309,23
	Total	52 642 €

Chapitre	Recettes	Montant
1068	Affectation des résultats	19 625 €
	Total	19 625 €

### CCAS

#### Fonctionnement

Chapitre	Dépenses	Montant
011	Charges à caractère général	194 €
012	Charges de personnel	90 €
65	Autres charges de gestion courante	- €
	Total	284 €

Chapitre	Recettes	Montant
70	Produits des services	0 €
	Total	0 €

## Les budgets 2017

Les budgets ont été préparés en commission des finances le 3 avril dernier puis votés en conseil municipal, à l'unanimité, le 19 avril. Le détail des budgets est consultable en mairie. Depuis le 1er janvier 2016, la commune n'a plus de budget assainissement, car la compétence a été entièrement reprise par le Syndicat des Eaux de la région de Castelsarrasin.

### Budget commune

Section de fonctionnement : 904 200€  
Section d'investissement : 727 410€

### Budget commerces

Section de fonctionnement : 73 150€  
Section d'investissement : 128 098€

### Budget CCAS

Section de fonctionnement : 2 969€

## La fiscalité

La fiscalité constitue pour la commune la recette de fonctionnement la plus importante. Elle est calculée en fonction d'une base d'imposition et d'un taux.

Les bases d'imposition sont calculées par le Centre des Impôts et notifiées à la commune avant le vote de la fiscalité. Il s'agit d'un montant prévisionnel. Chaque année, le Conseil Municipal a la possibilité de faire varier le TAUX des trois taxes (habitation, foncier bâti et non bâti) pour la part communale seulement.

Pour 2017, le Conseil a décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition. Sur la feuille d'impôt, l'augmentation du

montant sera seulement dû à celle des bases d'imposition.

Les taux votés (part communale) pour l'année 2017 et le produit attendu pour la commune sont les suivants :

Taxes	Bases prév 2017	Taux 2017	Produit attendu 2017
Habitation	1 197 000	12,05%	144 239
Foncier bâti	735 600	27,27%	200 598
Foncier non bâti	57 000	117,10%	66 747
Total	1 989 600		411 584

## Ecole

### Les effectifs scolaires de la rentrée 2017/2018

**L**'EFFECTIF total de l'école pour la prochaine rentrée des classes sera quasiment identique à l'année écoulée soit 145 élèves, ce jour.

La maternelle (51 enfants) sera dirigée par Mme Julie Mermet et Mme Véronique Garric

Les classes élémentaires (environ 94 enfants), seront dirigées en CP par Mme Véronique Cayrou, le CE1 par Mme Laetitia Castanié, les CE2 / CM1 par Mme Sophie Merlaud et les CM1 / CM2 par Mme Virginie Elizeon.



Vue sur l'école de Meauzac

### Les cours de dessin

**D**EPUIS 2 ans, Monsieur Serge Gouzay anime 1 heure de dessin le mercredi matin au sein de l'école de Meauzac.

Durant l'année scolaire écoulée, 70 enfants environ y ont participé avec plaisir. Cette activité se déroule dans les locaux de la Mairie.

Monsieur Gouzay remercie le corps enseignant et les agents municipaux pour leur implication et disponibilité.



Monsieur Serge Gouzay expliquant tous les mercredi le dessin à ses élèves

## Festivités, Animations, Manifestations

### Rétrospective

- Cérémonie des vœux (7 janvier)
- Coque des rois des aînés (11 février)
- Commémoration du 19 mars (26 mars)
- Carnaval (24 mars)
- Bal musette (26 mars)
- Bourse aux armes (16 avril)
- Chasse aux œufs (17 avril)
- Ball Trap *Les enfants d'abord* (29 et 30 avril)
- Commémoration du 8 Mai (14 mai)
- Vide grenier de la JSM (21 mai)
- Fête du Foot (10 juin)
- Fête du judo (17 juin)
- Concours annuel de pêche (25 juin)
- Fête du tennis (28 juin)
- Fête des écoles (30 juin)

### A venir

- Fête annuelle du village (du 7 au 9 juillet)
- Tournoi de tennis (du 19 juin au 28 juillet)
- Ball Trap Football (29 et 30 juillet)
- Vide grenier APEM (10 septembre)
- Repas des commerçants-artistes (7 oct.)
- Ball Trap « Les enfants d'abord » (7 et 8 octobre)
- Bourse aux jouets APEM (fin novembre-début décembre)
- Loto du Téléthon (début décembre)
- Noël des commerçants (17 décembre)

## Une borne publique de recharge des véhicules électriques à Meauzac

**L**ES habitants de Meauzac peuvent dès à présent bénéficier d'une borne de recharge « accélérée » pour leur véhicule électrique. Elle est installée sur la nouvelle place du village en face de l'école.

### Qu'est-ce qu'une borne de recharge ?

La borne « accélérée » installée par le SDE 82 est utilisable par tous les véhicules électriques. Deux véhicules peuvent « faire le plein » simultanément.

Le principe est simple : l'utilisateur déverrouille la trappe au moyen d'un badge ou de son smartphone puis branche le cordon de charge, propre à son véhicule, à la borne.

Il faut compter de 30 à 60 minutes pour assurer une autonomie allant de 50 km à un plein complet.

### Comment utiliser une borne ?

Connectez-vous au site <https://www.freshmile.com> pour créer votre compte client ; l'opérateur vous adressera un

badge (caution 4,99 €) donnant droit à l'abonnement annuel, au coût de 40 euros pour un nombre illimité de charges.

L'accès au service est libre 24 h sur 24 et 7 jours sur 7

Pour une utilisation ponctuelle, pas besoin d'un compte client ; la recharge est au prix fixe de 2 euros.

Le guide d'utilisation et les points de charge actifs sont consultables sur <https://www.freshmile.com/sde82>

### Moyens d'accès à la borne

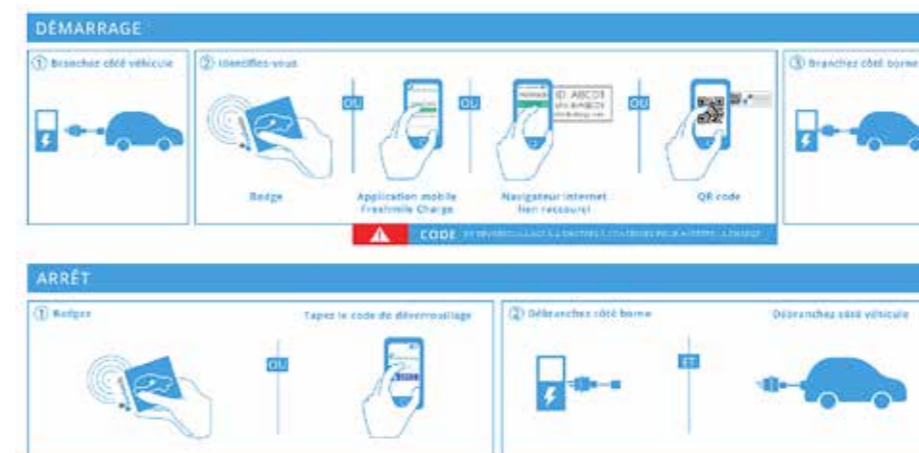
la carte d'accès Freshmile Charge commandée sur <https://www.freshmile.com>

l'application Freshmile Charge à installer sur le smartphone (téléchargement gratuit)

par saisie de l'adresse Internet ou par scan du QR Code indiqués sur la borne en utilisant une carte compatible (carte des constructeurs automobiles ou autres opérateurs).



### Notice d'utilisation de la borne de recharge électrique



## Brûlage de végétaux

**L**ES particuliers n'ont pas le droit de brûler leurs déchets ménagers à l'air libre. Les déchets dits « verts » produits par les particuliers sont considérés comme des déchets ménagers.

À ce titre, il est notamment interdit de brûler dans son jardin l'herbe issue de la tonte de pelouse, les feuilles mortes, les

résidus d'élagage, les résidus de taille de haies et arbustes, les résidus de débroussaillage et les épiluchures.

### Utilisez la déchetterie

Les déchets verts doivent être déposés en déchetterie. Ils peuvent également faire l'objet d'un compostage individuel.

Brûler ses déchets verts dans son jardin peut être puni d'une amende pouvant aller jusqu'à 450 €.



## Un véhicule gagé ne peut pas être vendu

**C**OMMENT obtenir un certificat de non gage dorénavant appelé certificat de situation administrative.

Il suffit d'aller sur le site du gouvernement des Systèmes d'Immatriculation des Véhicules dont l'adresse est : <https://sin.interieur.gouv.fr>. Ce service gratuit vous permet en quelques clics d'obtenir un certificat de situation administrative simple.

Vous devez vous munir du certificat d'immatriculation (CI) pour trouver les informations particulières relatives à votre véhicule, soit : la date de première immatriculation du véhicule (ou date de première mise en circulation), la date du

certificat d'immatriculation et l'identification du titulaire, identique à la présentation sur le CI (mettre juste un espace entre le nom et le prénom si ces 2 zones sont séparées sur votre CI)

### Qu'est-ce qu'un certificat de situation administrative ?

Le vendeur d'un véhicule terrestre à moteur d'occasion est tenu de remettre à l'acquéreur une attestation d'absence d'inscription de gage sur véhicule, et une attestation d'absence d'opposition au transfert de la carte grise. Cette procédure vaut aussi bien pour les mutations hors département que pour celles dans le département.



## Carte d'identité, nouvelle procédure

**S**UITE à la mise en place de Plan Préfctures Nouvelle Génération, la commune de Meuzac n'est plus en mesure de récupérer les dépôts et retraits des dossiers de cartes nationales d'identité depuis le 07 mars 2017.

Dorénavant, les dépôts de carte nationale d'identité se feront sur rendez-vous auprès des Mairies équipées d'un dispositif de recueil de prises d'empreintes digitales (Les mairies de Castelsarrasin ; Lafrançaise ; Moissac ; Montech ; Montauban...).

Votre démarche est de faire une pré-demande en ligne sur le site de l'ANTS : <https://predemande-cni.ants.gouv.fr>

Pour effectuer votre pré-demande,

vous devez créer un compte personnel sur le site de l'ANTS (Agence Nationale des Titres Sécurisés), saisir votre état-civil et votre adresse.

Un numéro de pré-demande de carte nationale d'identité vous est alors attribué et permet à l'agent d'accueil de récupérer les informations enregistrées en ligne. Pensez à noter ou imprimer ce numéro lors de votre déplacement en mairie !

Attention : la pré-demande de carte d'identité ne vous dispense pas de vous rendre en personne au guichet de la mairie pour la prise d'empreintes et le dépôt de votre dossier avec les pièces justificatives.



## Le compteur Linky, nouvelle génération

**S**UR la commune de Meuzac le déploiement du nouveau compteur Linky sera mis en place à partir de juin 2019 par Enedis.

Enedis est le nouveau nom d'ERDF qui est la filiale d'EDF chargée de la gestion du réseau de distribution de l'électricité sur la presque totalité du territoire français.

Enedis vous écrira officiellement afin de vous proposer un rendez-vous pour la mise en place du nouveau compteur

Linky (en aucun cas par voie téléphonique ou électronique).

Attention, actuellement beaucoup de démarches se font sur la commune soit disant sous couvert du Département, de La Région, d'Enedis, d'EDF, Direct Energie... ou tout autre organisme. Or il n'en est rien.

En cas de doute, n'hésitez pas à contacter la Mairie afin de savoir s'ils ont l'autorisation de démarchage sur la commune.



## Etablissement des listes de jurés d'assise

**L'**ÉTABLISSEMENT des listes de jurés d'assise s'effectue par tirage au sort et c'est assez complexe. Il est régi par les articles 259 à 267 du code de procédure pénale.

Le sort peut désigner juré d'assises tout citoyen de nationalité française, n'ayant jamais été condamné à une peine de prison supérieure à 6 mois, n'étant pas parents avec l'accusé ni avec un autre membre du jury ou l'un des magistrats de la cour. En outre, ne peuvent être jurés d'assises les personnes exerçant ou ayant exercé dans les 5 dernières années des fonctions publiques, notamment celles de ministre, préfet ou militaire.

### Le tirage au sort

Le tirage au sort s'effectue en trois étapes. Dans un premier temps, c'est le Maire qui tire au sort parmi les administrés (répondant aux conditions citées ci-dessus) inscrits sur les listes électorales, d'après un nombre fixé par arrêté préfectoral.

### Etape 1

A partir de la liste électorale, le Maire de chaque commune tire au sort plusieurs personnes de plus de 23 ans.

Il avertit ensuite ces personnes qu'elles ont été tirées au sort afin qu'elles puissent, le cas échéant, faire valoir des raisons d'être dispensées.

### Etape 2

Nouveau tirage au sort par la com-

mission spéciale de chaque cour d'assises et inscription sur la liste annuelle.

### Etape 3

Désignation des personnes pour participer aux audiences et convocation par courrier.

### Les conditions pour être juré

Les jurés qui forment le jury du jugement sont désignés après plusieurs tirages au sort et doivent répondre aux conditions suivantes : être de nationalité française ; avoir au moins 23 ans ; savoir lire et écrire ; ne pas se trouver dans un cas d'incapacité ou d'incompatibilité avec les fonctions de juré.

### Cas d'incapacité ou d'incompatibilité

Il s'agit notamment : des personnes ayant été antérieurement condamnées pour un crime ou pour un délit ou à une peine de privatisation des droits civiques, civils ou de famille ; des agents publics ayant été révoqués de leurs fonctions ; des personnes sous tutelle ou curatelle.

Il s'agit également des membres du gouvernement ; des députés ou des sénateurs ; des fonctionnaires des services de police ou de gendarmerie.

Sont aussi rayés des listes de jurés, les noms des personnes proches (conjoint, parents, enfants, etc.) de l'accusé ou de son avocat ou celles qui auraient participé à la procédure (témoin, interprète, plaignant, victime...).



## Administration : que se passe-t-il lors d'une naissance ?

**L**A déclaration de naissance d'un enfant doit être faite dans les 5 jours qui suivent l'accouchement à la commune de naissance.

La rédaction de l'acte est transmise par la commune à l'INSEE sous forme d'un envoi dématérialisé ou sur support papier. La prise en compte de ce bulletin par l'INSEE crée un enregistrement dans le répertoire et attribue un numéro d'inscription (NIR) à l'enfant. Cette information est transmise quotidiennement à la Caisse Nationale de l'Assurance Vieillesse (CNAV) pour mise à jour du Système

national de Gestion des Identités (SNGI).

Sur le SNGI sont adossés tous les répertoires de la sphère sociale et notamment le Répertoire Inter régimes des bénéficiaires de l'Assurance Maladie (RNIAM), utilisé par la Caisse Primaire d'Assurance Maladie, les Mutuelles et autres caisses ou organismes de retraite.

L'alimentation quotidienne du RNIAM va permettre ensuite la mise à jour de la carte Vitale des parents, au plus tard 10 jours après la naissance, dès que l'enfant est susceptible d'avoir besoin de soins en dehors de la maternité.



## La bibliothèque de Meauzac

**M**EAUZAC, loin de ces villages qui se lamentent ou se meurent, est un village particulièrement dynamique. Il suffit de voir, en dernière page de ce journal, la liste des commerçants et artisans présents ou de lire, toujours dans ce journal, l'activité des nombreuses associations existantes pour s'en rendre compte.

Mais si Meauzac est un lieu de vie énérgique, il est également un lieu de culture. En effet, le village offre à ses habitants (et à ses voisins) une belle bibliothèque riche de plus de 2000 livres. Il y en a pour tous les goûts : romans, policiers, sciences fictions, fonds locaux (ouvrages sur la région), biographies, documentaires, histoire, tourisme, cuisine, dictionnaire, encyclopédie, bandes dessinées, ... et j'en passe !

Cette année encore, notre bibliothèque vient de faire l'acquisition de près de 200 nouveautés.

Un espace jeunesse est également organisé avec des bandes dessinées, romans, contes, documentaires, etc.

### Livre introuvable ?

Si vous désirez un livre absent des rayons, la bibliothèque de Meauzac, en liaison avec toutes les autres bibliothèques du département, peut vous le rechercher.

### Comment obtenir un livre ?

Tout d'abord vous devez vous inscrire auprès du personnel de la bibliothèque avec un justificatif de domicile et une pièce d'identité. Pour les enfants de moins de 18 ans, une autorisation parentale sera demandée. L'inscription est gratuite pour tous.

Vous pourrez alors consulter tous les livres, soit sur place, soit chez vous (le prêt est également gratuit).



### Jours et heures d'ouverture

La bibliothèque, tenue par des bénévoles, est ouverte tous les samedis de 11 h à 12 h.

### Adresse

3 place du 8 mai 1945, 82290 Meauzac



Entrée de la bibliothèque de Meauzac

### Bon à savoir...

L'accès est totalement gratuit pour tous les habitants de Meauzac et de la Communauté de Commune

Plan d'accès à la bibliothèque de Meauzac



Les livres peuvent être consultés sur place ou emportés chez vous. Et tout cela gratuitement !

## Le site internet de la commune

**D**EPUIS le mois de juin 2017, le site internet de la commune de Meauzac est en ligne : [www.meauzac.fr](http://www.meauzac.fr)

Ce site internet est un lieu privilégié de la communication communale, un lieu d'information et permet de faciliter le quotidien des administrés. Vous y retrouverez de nombreux renseignements sur la vie pratique, la vie économique, l'histoire de Meauzac, l'enfance et la jeunesse, ainsi

que la santé et le social. Le paiement de la cantine pourra se faire sur le site ou par prélèvement automatique dans le courant de l'année 2017/18

Par ailleurs, si les associations veulent communiquer sur leurs activités, elles peuvent transmettre à la Mairie sur papier libre ou par mail ([mairie-meauzac@info82.com](mailto:mairie-meauzac@info82.com)) les informations ponctuelles (fête, vide grenier, assemblée générale...) à publier sur le site.



## Le plan Local d'Urbanisme (PLU)

**L**E PLU de Meauzac est en cours de révision depuis le 09 février 2015. Il a été institué par la loi relative à la Solidarité et au Renouveau Urbains (SRU) du 13 décembre 2000. Il remplace le Plan d'Occupation des Sols (Pos).

Plus ambitieux que le Pos, le PLU est un document opérationnel et stratégique. En effet, au-delà du seul droit des sols, il définit le projet global d'aménagement de la commune dans un souci de développement durable.

Il doit prendre en compte l'ensemble des politiques publiques mises en œuvre sur le territoire.

Actuellement Meauzac finalise la première étape de son étude, c'est-à-dire la réalisation du projet d'aménagement et de développement durables (PADD), pièce constitutive du Plan Local d'Urbanisme (PLU). Son rôle est de présenter les objectifs retenus par la commune en matière d'aménagement, d'urbanisme, d'équipement, de préservation des paysages, de protection des espaces naturels, agricoles et forestiers...

Le projet communal doit être élaboré

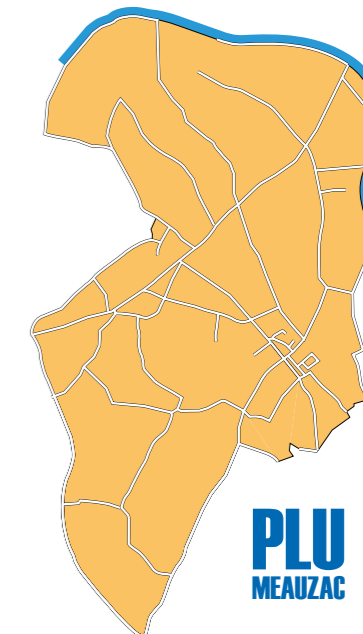
dans une logique de développement durable, conformément aux principes des lois SRU et ENE (article L101-2 du code de l'urbanisme).

C'est sur la base de ces objectifs, exprimés sous la forme d'orientations générales, que seront définies les règles et prescriptions diverses traduites dans le PLU : le zonage, le règlement, et les orientations d'aménagement et de programmation.

La procédure de révision du PLU engagée en 2015 par la commune prévoit, conformément à l'article R.153-9 du code de l'urbanisme, de soumettre les orientations générales du PADD à un débat en Conseil Municipal.

Cette étape doit permettre de fixer le cadre voulu pour l'aménagement et l'évolution du territoire à un horizon d'environ 15 ans, ce qui déterminera les choix à venir de traductions techniques dans le PLU.

Il s'agit d'un cadre évolutif, susceptible d'être adapté et étoffé jusqu'à l'arrêt du PLU, en tenant compte des concertations avec les personnes publiques et la population : un registre est mis à la disposition des administrés afin d'y annoter toute demande liée à l'urbanisme.





Vue sur le lac de Meauzac

## Le Centre social

**L**E centre social est un service de l'intercommunalité, il s'adresse à tous les habitants du territoire sans condition de ressources.

Il propose des activités gratuites ou prise en charge en grande partie. Chacun vient y chercher écoute, information, animation, bienveillance et convivialité.

L'objectif est de créer du lien social, de la mixité, de l'intergénérationnel, de répondre aux besoins des habitants, de les rendre acteur de leur territoire.

### Cinq ans déjà

Le Centre social a fait sa cinquième rentrée en septembre dernier. Il compte depuis son ouverture l'inscription plus de 200 adhérents dont 40 enfants. Nous proposons jusqu'à 18 activités par semaine pour les adultes et les enfants sans aucune condition ni de ressources, ni de domiciliation.

Nous comptons plus de 25 bénévoles réguliers ou ponctuels.

### Des activités gratuites

Les activités du centre sont gratuites et nous mettons le matériel non consommable à la disposition des usagers. Chacun fourni individuellement le matériel consommable en fonction de l'atelier fréquenté.

Nous disposons d'un local multi activité en contre bas de la Médiathèque ainsi qu'un jardin partagé disposant de parcelles individuelles et collectives.

Les projets et activités sont discutés et travaillés en concertation quotidiennement mais également par le biais des petits déjeuners des usagers une fois par mois le mardi matin.

Nous proposons des interventions de professionnels sous forme de débats et informations sur les questions de la vie quotidienne appelé Infos collective.

### Lien social

L'objectif est la création de lien social, l'accès aux loisirs et à la culture pour tous avec un enjeu de mixité sociale et générationnelle.

Le centre est coordonné par un travailleur social qui accueille, informe et oriente les usagers sur leurs droits. Met en place des actions éducatives, d'inté-

gration et d'insertion, développe le lien social et aide à prévenir et évaluer les risques.

### Les différentes animations

L'année est également ponctuée de sorties et autres événements demandés et soutenus par les adhérents (sortie annuelle, théâtre, salon divers, pot de Noël, journée de la femme, balade à la ferme, halloween, échanges inter centres sociaux...)

Les projets du centre sont travaillés avec les adhérents, et évoluent et se transforment tout au long de l'année en fonction des besoins et des possibilités de chacun. Ils sont gérés par la communauté de communes et sont agréés tous les 4 ans par la CAF. Des conventions existent également avec la CAF et la MSA et d'autres structures par le biais d'appels à projets.

### Nos partenaires

Nous travaillons beaucoup avec le réseau des centres sociaux au niveau départemental mais aussi national et Régional puisque nous adhérons à la Fédération nationale des centres socio et socioculturel de France, ainsi qu'à la Fédération Inter Départementale Garonne Occitanie.

### Nous pouvons nous délocaliser

Nous répondons aux besoins émis en terme de localisation (en délocalisant certaines de nos activités sur le territoire en fonction de la demande) et de disponibilité de chacun (en proposant des créneaux de soirée ou de week end en plus de la semaine). Ainsi ont vu le jour les ateliers enfants de Labarthe le mercredi, les ateliers couture du samedi, du gospel et le yoga-sophrologie du mardi soir.



#### Adresse

15, place de la Halle  
82 130 Lafrançaise

#### Téléphone

05 63 02 39 99  
06 71 21 32 13

#### Mail

[e.caumon@cc-payslafrancaisain.fr](mailto:e.caumon@cc-payslafrancaisain.fr)





## Les médiathèques intercommunales

**L**E Centre Culturel Intercommunal a été créé par la Communauté de Communes du Sud-Quercy de Lafrançaise en 2004, désormais Communauté de Communes Coteaux et Plaines du Pays Lafrançaisain.

Il est organisé en réseau autour de la médiathèque de Lafrançaise dite « tête de réseau » à laquelle se rattachent les médiathèques de Loubéjac (commune de L'Honor de Cos) et Vazerac.

Ces 3 structures ont pour mission d'assurer un service public chargé de contribuer aux loisirs, à l'information, à la recherche documentaire, à l'éducation permanente et à l'activité culturelle de tous les citoyens.

### La médiathèque Lafrançaise

Tête de réseau, elle propose un large choix de documents grâce à son fonds et à celui de la Médiathèque Départementale de Montauban, assure des liens avec elle et le bassin de lecture, anime le réseau local et dessert les médiathèques de Loubéjac et Vazerac.

### Les autres médiathèques

Chacune d'elle se compose d'un espace adultes et jeunesse, d'un espace multimédia et d'un accès internet gratuit. Seul l'accès à l'imprimante est payant via une carte d'impressions (5 € pour 50 pages noir et blanc). Il est possible d'emprunter 5 documents imprimés (Livres - Revues) par carte pour 3 semaines ; 3 documents sonores et/ou audiovisuels par famille pour 3 semaines

La médiathèque de Lafrançaise et celle de Vazerac disposent également d'une salle d'exposition.

### Les autres activités

Le Centre Culturel Intercommunal organise tout au long de l'année des exposi-

tions, des rencontres avec des auteurs, des conférences, des ateliers pour les enfants...

### Accès des médiathèques

L'accès à la médiathèque est libre et ouvert à tous. Pour pouvoir emprunter des supports, il faut être titulaire d'une carte de lecteur ; elle est délivrée gratuitement sur présentation d'une pièce d'identité, d'un justificatif de domicile récent et, pour les mineurs, d'une autorisation parentale. Elle est valable dans les 3 sites du Centre Culturel Intercommunal.

### Les jours d'ouvertures

#### Lafrançaise

Ouvert du mardi au samedi :  
Mardi : 9 h 30 - 12 h / 14 h 30 - 17 h 30  
Mercredi : 9 h 30 - 12 h / 14 h - 18 h  
Jeudi : 9 h 30 - 12 h / 14 h 30 - 17 h 30  
Vendr : 9 h 30 - 12 h / 14 h 30 - 17 h 30  
Samedi : 9 h 30 - 12 h / 14 h - 17 h

#### Vazerac

Ouvert du mardi au samedi :  
Mardi : 9 h 30 - 12 h  
Mercredi : 9 h 30 - 12 h / 14 h - 18 h  
Jeudi : 9 h - 12 h  
Vendredi : 14 h - 16 h 30  
Samedi : 9 h 30 - 12 h / 14 h - 17 h

#### Loubéjac

Ouvert du mercredi au samedi :  
Mercredi : 9 h 30 - 12 h / 14 h - 18 h  
Jeudi : 13 h 30 - 16 h 30  
Vendredi : 13 h 30 - 17 h 30  
Samedi : 9 h 30 - 12 h

### Renseignements

#### Lafrançaise

05 63 02 39 90 ou [mediatheque-lafrancaise@cc-payslafrançaisain.fr](mailto:mediatheque-lafrancaise@cc-payslafrançaisain.fr)

#### Loubéjac

05 63 31 81 26 ou [mediatheque-loubejac@cc-payslafrançaisain.fr](mailto:mediatheque-loubejac@cc-payslafrançaisain.fr)

#### Vazerac

05 63 67 53 18 ou [mediatheque-vazerac@cc-payslafrançaisain.fr](mailto:mediatheque-vazerac@cc-payslafrançaisain.fr)



Accueil de la médiathèque de Lafrançaise



Le coin jeunesse



Médiathèque de Lafrançaise



Médiathèque de Loubéjac



Médiathèque de Vazerac

## Office du tourisme intercommunal

**L'**OFFICE de Tourisme Intercommunal s'organise autour, d'une part, d'un Conseil d'exploitation, présidé par Thierry Delbreil, où siègent 11 membres élus titulaires, 11 suppléants et 11 membres retenus en fonction de leurs compétences touristiques ; et d'autre part, d'une Commission intercommunale Tourisme et Patrimoine (vice-président Guy Portal).

Ce service comprend 2 agents en poste toute l'année : Emilie Gendre (responsable) et Emilie Delpuch (agent de développement touristique) ; avec un renfort saisonnier du Conseil départemental en Juillet et Août, période de haute saison touristique.

### Ses missions principales

- L'accueil et l'information des visiteurs (touristes et locaux) dans un espace dédié doté d'une connexion wifi gratuite y est accessible à tous 24 h/24 h, et d'un coin boutique (sacs, stylos, mugs, porte-clés, cartes postales, badges et autocollants), à Lafrançaise place de la République, du lundi au samedi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30, et le dimanche de 9 h à 12 h, en Juillet et en Août ;
- la promotion de l'offre touristique du territoire via les éditions papiers (guide touristique/carte touristique/guide des animations de l'été 2017), le site web français/anglais [www.lafrançaise-tourisme.fr](http://www.lafrançaise-tourisme.fr), la communication numérique (page facebook, envoi de newsletters pour les animations), les relations presse, la signalétique valorisant le patrimoine ;



Bon à savoir...

- L'animation touristique du territoire via les circuits pour les Journées du Patrimoine de Pays et des Moulins les 17 et 18 Juin et pour les Journées Européennes du Patrimoine les 16 et 17 Septembre ;
- L'animation numérique du territoire via des ateliers thématiques et des rendez-vous d'accompagnement des prestataires.

### Visites et escapades

Le développement de l'offre touristique via l'organisation des visites « Escapades » sur le territoire, au programme cet été (sur inscription) :

- Balade et visite-dégustation à la chèvrerie la Vieille Grange à Vazerac, le mardi ;
- Visites du centre ville de Lafrançaise ou de la Chapelle de Lapeyrouse (en alternance), le mercredi ;
- Balade et visite-dégustation au moulin de Saint Géraud à Labarthe, le jeudi ;
- Visites du château de Piquecos, le vendredi
- La coordination des acteurs locaux (communication auprès des associations, organisation de rencontres prestataires, participation aux projets de l'agence de développement touristique du Tarn et Garonne).

Les amateurs de pêche peuvent acheter à l'office de tourisme leurs cartes pour le Lac de Lafrançaise toute l'année. Pour la baignade à la piscine de la Vallée des Loisirs, des cartes d'abonnement seront en vente dès le mois de Juin (tarif préférentiel réservé aux habitants de la Communauté de Communes sur présentation d'un justificatif de domicile).

Pour tout renseignement

L'équipe se tient à votre disposition à l'office de tourisme, au 05 63 65 91 10, ou par e-mail à l'adresse suivante : [oti@cc-payslafrançaisain.fr](mailto:oti@cc-payslafrançaisain.fr)



La salle d'accueil de l'office du tourisme de Lafrançaise

## La nouvelle fiscalité intercommunale

**L**a fusion entre la communauté de commune Sud-Quercy Lafrançaise et Terrasses et Plaines des 2 Cantons, en dehors des communes de Lavilledieu du Temple et St-Porquier, a donné naissance à la communauté de commune des Plaines et Coteaux du Pays Lafrançaisain.

Cette nouvelle entité née le premier janvier 2017, vierge de tout budget, doit le créer de toute pièce ! C'est le travail qu'ont effectué les conseillers commu-

nautaires des 11 communes concernées. Une fois les dépenses ciblées, l'équilibre se fait avec les recettes et le principal levier est le levier fiscal (taxe habitation, taxe foncière bâti et non bâti, et CFE, contribution foncière des entreprises)

### Equilibre du budget

Pour équilibrer le budget la communauté avait besoin de 2 153 332 € se décomposant comme suit :

- 1 218 522 € pour la taxe habitation

- 523 144 € pour la taxe foncière bâti  
- 164 417 € pour la taxe foncière non bâti  
- 247 249 € pour la contribution foncière des entreprises

Ce qui nous donne un total de :  
2 153 332 €

Ensuite pour établir les taux d'imposition des différentes taxes il faut diviser chaque montant par le montant des bases établis par le service des impôts. Ce qui donne un taux pour l'intercommunalité de :

- 14.10 % pour la TH

- 8.61 % pour la TFB  
- 26.04 % pour la TFNB  
- 30.76 % pour la CFE

Devant des augmentations qui auraient été trop importantes pour les contribuables dès 2017, les conseillers communautaires, en accord avec la loi, ont décidé de lisser cette augmentation sur 7 ans, sauf la CFE. Ce qui donne pour 2017 des taux de :

- 11.08 % pour la TH pour arriver en 2023 à 14.10 %

- 1.97 % pour la TFB pour arriver en

2023 à 8.61 %

- 10.72 % pour le TFNB pour arriver en 2023 à 26.04 %

- 30.76 % pour la CFE

### Les ordures ménagères

Concernant la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, les deux anciennes communautés de communes avaient des taux différents. Afin d'arriver à une harmonisation et un taux unique en 2021, un même taux a été lissé sur 5 ans. En 2017

un taux de 12.79 % pour arriver en 2021 à 14.25 % qui sera le taux unique de l'intercommunalité pour les ordures ménagères. Vous trouverez, pour illustrer ces quelques lignes une reproduction de nos feuilles d'impôts avec les différentes colonnes (commune, intercommunalité, département, taxes spéciales, ordures ménagères) et les nouveaux taux qui seront appliqués en 2017. Pour ce qui est des autres colonnes, chaque collectivité reste souveraine pour fixer ses propres taux.

### Taxe foncière 2016 - Détail du calcul des cotisations

		Com-mune	Syndicat de communes	Intercom-munalité	Département	Taxe spéciale	Taxe ordure ménagère	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
Propriétés bâties	Taux 2015	27,00%	%	%	28,93%	%	11,20%	%	
	Taux 2016	<b>27,27%</b>	%	<b>1,97%</b>	<b>28,93%</b>		<b>11,20%</b>	%	
	Adresse		Nouvelle ligne			12,79 % en 2017			
	Base	1963			1963		1963		<b>1323</b>
	Cotisation	535			535		220		
	Adresse								
	Base								
	Cotisation								
	Cotisation								
	2015	525			562		218		
2016	535			568		220			
Variation									
% Variation	+1,90 %	%	%	+1,07 %	%	+0,92 %	%		
		Com-mune	Syndicat de communes	Intercom-munalité	Taxe additionnelle	Taxe spéciale	Chambre d'agriculture	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
Propriétés non bâties	Taux 2015	117,10%		5,57%	94,07%	%	21,10%	%	
	Taux 2016	<b>117,10%</b>	%	<b>5,57%</b>	<b>94,07%</b>	%	<b>20,90%</b>	%	
	Bases terres non agricoles		10,46 % en 2017						
	Bases terres agricoles	26		26			33		
	Cotisations								
	2015	30		1			7		
	2016	30		1			7		<b>38</b>
	Variation								
	en %	0 %	%	0,00%		%	0 %	%	

### Taxe d'habitation 2016 - Détail du calcul des cotisations

Eléments de calcul		Com-mune	Syndicat de communes	Intercommu-nalité	Taxe spéciale d'équipement	Taxe GEMAPI
Valeur locative brute		3924		3924		
Valeur locative moyenne		2681		2681		
Abattement	Général à la base	%		%		
	Personne(s) à charge					
	Par personne rang 1 ou 2	10%		10%		
	pour personne(s)					
	Par personne rang 3 ou +	15%		15%		
	Spécial à la base	%		%		
	Spécial handicapé	%		%		
Base nette d'imposition		3924		3924		
Taux d'imposition 2016		12,05%	%	<b>9,16%</b>	%	%
Cotisations 2016		473		359		
Dont Majoration 20 % Rés, secondaires						
Taux d'imposition 2015		11,93%	%	9,16%	%	%
Rappel cotisations 2015		463		356		
Variation en valeur		+ 10		+ 3		
Variation en pourcentage		+ 2,16 %	%	+ 0,84 %	%	%
Abattements de référence 2003/2016		Commune	Syndicat	Intercommunalité	TSE	Taxe GEMAPI
Général à la base						
Par personne à charge (rang 1 ou 2)						
Par personne à charge (rang 3 ou +)						
Spécial à la base						
Evolution des impositions entre 2015 et 2016						Frais de gestion
	2015	2016	En valeur	En %	Prélèvements	
(a) Cotisations	827	840	+ 13	+ 1,57 %	pour base élevée	
(b) Allègements					sur rés, secondaires	
(c) = (a)-(b) Somme à payer	827	840	+ 13	+ 1,57 %	Plafonnement selon revenu	
locaux taxes : nombre 0001 Régime P						Montant
Taux global 2000 corrigé	Identifiant	Nature	DF	AFF	VL revalorisée	de votre impôt 840
13,75% (Cotisation référence 2003)		Maison		H	3924	



## AMBAC

Association de Meauzac et Barry d'Isle-  
made des Artisans et Commerçants

**L'**UNION commerciale a un rôle primordial pour le commerce local et le dynamisme de nos villages.

Unir, animer, échanger avec notre clientèle telle est notre mission. C'est dans cette dynamique que notre association a été créée.

A l'ère d'internet et des réseaux sociaux en tout genre on communique avec le monde entier. Mais bien souvent on ignore que notre voisin est un artisan. C'est à ce titre qu'un petit guide va vous être offert dans les prochains mois, distribué par les commerçants et artisans adhérents à cette association. Avec à l'in-

térieur un bon de remise à valoir chez vos commerçants de Meauzac.

### Animations

Nous organisons un repas dansant le 07 octobre 2017. Lors de votre inscription, il vous sera offert un bon pour le « pot de l'amitié ». Nous vous attendons nombreux pour que cette soirée soit une réussite.

Nous animerons la semaine avant Noël, avec des surprises pour les enfants.

### Les responsables

Présidente : Lasaygues Christiane

Vice-Présidente : Labat Sandrine

Trésorière : Nondier Martine

Vice Trésorier : Cazeneuve Nicolas

Secrétaire : Marty Sonia

Vice-Secrétaire : Ginestet Isabelle



Salon de coiffure  
et Institut de beauté  
de Meauzac

## Terrasses Du Tarn

**A**VEC cette saison 190 licenciés, le club des Terrasses du Tarn vient de clôturer la saison 2016 / 2017.

Les U19 évoluant à Labastide du Temple se classent en haut de tableau, les U17 et les U15 sur les terrains d'Albefeuille et de Meauzac terminent dans le bas du tableau, les U13 terrain de Labastide, les U11 terrain de Saint Porquier comme pour toutes les autres catégories de jeunes, ont participé à des plateaux, et beaucoup de tournois, départementaux et régionaux. Les U11 ont représenté le département en compagnie du MFC/TG lors de finales inter ligues.

Deux citations cette saison, avec Romain Fillon 13 ans, qui vient de réussir son stage d'entrée pour le centre de formation de Castelmauou, et celle de Geoffrey Quintelart 14 ans (Licencié au MFC/TG cette saison) qui vient d'être retenu pour un stage d'entrée au centre de formation des Girondins de Bordeaux.

Ce stage peut déboucher sur une entrée à Clairefontaine pour 10 joueurs sur les 16 sélectionnés (64 au départ) après les détectations toulousaines. Bravo à eux deux et meilleure réussite, tout en sachant que deux anciens licenciés du club évoluent au plus haut niveau du championnat de France, Angeline Da Costa en D1 à Rodez et Valentin Rosier professionnel à Dijon.

Les 2 tournois de jeunes Meauzac et Labastide du Temple en avril ont été très réussis.

Le premier loto du club, aura lieu à Meauzac début novembre.

L'Assemblée Générale du club aura lieu samedi 1er juillet au club house de Meauzac à 10 heures.

Pour 2017/2018 le club recherche prioritairement des joueurs en catégorie 15, 17 et 19 ans, ainsi que des éducateurs pour venir renforcer le secteur formation.

Le club remercie les municipalités et les sponsors qui les aident avec leur soutien matériel et financier.

Bonnes vacances à toutes et à tous et rendez vous mi-août pour la reprise.



## JSM Football

**L**A saison 2016-2017 se termine sur une fausse note avec la descente de notre équipe fanion à l'étage inférieur.

Malgré les efforts de notre coach Pierre Mercier et de son adjoint David Fabre, nous n'avons pas pu concrétiser les nombreuses occasions qui nous aurait permis d'assurer notre maintien. L'équipe 2 se maintient à son niveau malgré un début de saison catastrophique. Pierre Mercier continuera sa mission au sein du club et fera en sorte de faire remonter son groupe dès la saison prochaine. David Fabre sera en charge du groupe Z.

Je remercie les accompagnateurs des deux équipes pour leur engagement et souhaite un prompt rétablissement à Philippe afin qu'il revienne dans les meilleures dispositions dès la rentrée.

Merci enfin à tous nos sponsors, les municipalités de Meauzac et Barry d'Isle-made, les sympathisants du club, nos arbitres, l'encadrement, nos joueurs et dirigeants qui nous permettent de continuer à écrire l'histoire de la JSM.

Après cette saison délicate, je souhaite à tous de bien faire le vide afin de repartir sur de bonnes bases pour la future saison.

### Renseignement

Pour tout renseignement sur le club, contacter Valérie la secrétaire au 06 59 50 61 88, le Président Marc Valette au 06 81 14 67 69 ou le correspondant G. Fargal au 06 81 69 77 79.



## TRT JUDO 82

### Encore une belle saison pour le club !

**U**NE onzième saison arrive à sa fin, le club compte à ce jour 229 licenciés dont 21 en sport adapté ainsi que 22 ceintures noires formées au sein du club.

Les résultats sportifs sont très encourageants, avec de nombreuses sélections régionales ainsi qu'une sélection au championnat de France juniors !

#### Onzième tournoi du club : une participation record !

Dimanche 12 mars, la salle des fêtes de Meauzac s'était transformée en tatami géant le temps d'une journée pour la 11ème édition de notre tournoi interclubs. Près de 360 participants en mini-poussins, poussins et benjamins (de 6 à 11 ans) étaient venus de 15 clubs du Tarn-et-Garonne mais également du club de Ramonville près de Toulouse.

Les jeunes judokas se sont affrontés toute la journée et tous ont tous reçu une médaille, un diplôme et un petit cadeau offert par les partenaires du club ainsi qu'un petit goûter. Rendez-vous l'an prochain !

#### Mickaël mis à l'honneur !

Directeur technique et enseignant au club, Mickaël a reçu la Médaille de Bronze du Ministère de la Jeunesse et des Sports, remise lors de la cérémonie des vœux du comité départemental à la maison des arts martiaux de Montauban le 21 janvier 2017.

Cette distinction épinglée par Jean-Louis Juan, ancien cadre d'état et Pierre Fauveau inspecteur jeunesse et sports valorise l'ensemble des actions menées par notre professeur depuis des années pour la cause de notre sport ! Félicitations Mickaël !

#### Les résultats sportifs

##### Juniors

Mathilde Demontfaucou gagne les demi-finales du championnat de France et se qualifie pour le championnat de France junior (14 mai à Paris). Pauline Boulinguez se classe 2ème à la coupe régionale junior à Marvejols en Lozère le 29 avril, et échoue à une marche de cette sélection.

##### Cadets

Six cadets ont participé aux demi-finales du championnat de France (Léna Castel, Juliette Capo, Mélody Deviers, Arthur Demontfaucou, Hugo Astié et Louis Herrero) à Toulouse et Lormont. Nos jeunes judokas n'ont pas réussi à se sélectionner pour les phases finales mais cette compétition reste une excellente expérience, ce n'est que partie remise !

##### Benjamins

Trois médailles d'or au tournoi régional à Narbonne, cinq médailles d'or au championnat bi-départemental à Cahors, une médaille d'or, une d'argent et deux de bronze au tournoi régional à Valence d'Agen.

Elise Mannella, Julie Bonamour du Tartre, Elona Demontfaucou, Juliette Heck, Antoine Delon et Théo Mahoudeau sont qualifiés pour la coupe régionale !

##### Baby judo, Mini-poussins et Poussins

Nos plus jeunes ont participé aux différents tournois interclubs et animations départementales, ils ont ramené eux aussi de multiples médailles. De bons augures.

##### Ceinture noire et marron

Louis Herrero, 16 ans et judoka au club depuis sa création est notre 22ème ceinture noire depuis le 4 mars. Félicitations !

6 judokas ceinture marron ont passé et validé l'épreuve des katas le 11 mars à Toulouse, peut-être de nouvelles ceintures noires avant la fin de la saison ? Réponse le 17 juin à la fête du club !

#### Remerciements

Nous tenons à adresser tous nos remerciements à nos partenaires, aux élus et collectivités pour leur soutien.

#### Venez nous rejoindre

Si vous êtes intéressé, le club organise 3 journées d'inscriptions à la salle des fêtes de Meauzac de 17 h à 19 h : mardi 20 juin et jeudis 22 et 29 juin.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Monsieur Mickaël Delon au 06 73 72 66 03 ou consulter notre site internet : [www.trtjudo82.fr](http://www.trtjudo82.fr)



Les Benjamins au championnat bi-départemental de Cahors



Monsieur Jean-Louis Juan ancien cadre d'état remet à Mickaël Delon la Médaille de Bronze du Ministère de la jeunesse et des sports.

Les membres du TRT Judo vous souhaitent d'excellentes vacances estivales et vous donnent rendez-vous à la rentrée 2017. Le début des cours est fixé le lundi 11 septembre.

## Amicale des jeunes d'antan de Meauzac - Barry d'islemade

**L**E mouvement associatif des Aînés ruraux actuellement « Génération mouvement » en France compte 740 000 adhérents répartis en 10 000 clubs affiliés à 83 fédérations.

L'Amicale des jeunes d'antan de Meauzac et Barry d'islemade compte, à ce jour, 180 membres. Cette association créée le 9 mars 1978, a vu son effectif grandir d'année en année.

#### Ouvert à tous et à toutes idées nouvelles

Actuellement elle permet à toutes personnes, jeunes ou moins jeunes, en activité ou pas, de faire partie de l'association. De plus toutes idées nouvelles réalisables sont les bienvenues.

Comme les autres années la salle restera ouverte pour permettre aux habitués de continuer à jouer à leur jeu préféré.

#### Nos activités

Cette association organise diverses manifestations tout au long de l'année : pétanque, belotte, lotos, voyage... Tous les lundis les adhérents se retrouvent pour un après midi de détente en s'adonnant à leurs activités préférées.

Les sorties en car (soit d'une journée, soit de quatre jours) sont très appréciées par tous les participant. Ils y trouvent la convivialité, la bonne humeur, la détente et le dépaysement qu'ils recherchent.

#### Nos activités du premier semestre 2017

21 janvier 2017 : Repas de le Coque des Rois à Barry d'islemade. Au cours de ce repas le roi et la reine de cette journée ont été tirés et un cadeau leur a été remis. Un mini loto gratuit a ravi tout le monde.

05 mars 2017 : Assemblée générale des Jeunes d'antan à la salle des fêtes de Meauzac ; cette Assemblée a eu lieu en présence de Mme la Présidente de la Fédération Départementale et de Messieurs les maires des deux Communes, Comme les années précédentes cette Assemblée a été suivie d'un excellent repas et d'un très bonne animation ,

23 mars, 20 avril, 4 et 25 mai 2017 : Les entraînements de pétanque en vue des journées officielles de la Fédération ont eu lieu à Meauzac et, comme par le passé, ont été suivies d'un petit « grailou » très convivial (16 mai à Lafrançaise – 30 mai à Monclar)

9 Avril 2017 : malgré un très beau temps, notre loto a été un succès ; il se déroulait à la salle des fêtes de MEAUZAC

#### Nos activités à venir

15 Juin 2017 : repas de printemps à la salle des fêtes de Barry D'islemade Un mini loto sera proposé à la fin du repas,

du 4 au 7 juillet 2017 : un voyage de quatre jours est programmé pour redécouvrir l'Ardeche, 47 adhérents sont inscrits, nous leur souhaitons un très bon séjour.



Les adhérents se réunissent régulièrement pour partager amitié et onivialité dans des activités toujours plus variées et plus nombreuses.



## Association des Parents d'Elèves de Meauzac



**L'**ASSOCIATION des parents d'élèves de Meauzac (APEM) organise tout au long de l'année quelques manifestations (vide grenier, bourse aux jouets, loto, ...) afin de récolter des fonds qui seront une aide supplémentaire apportée à l'école.

Cette année, grâce à l'implication des parents d'élèves, l'association (APEM) a pu renouveler les jeux de la garderie, offrir les cadeaux de Noël à nos petits écoliers ainsi que des tablettes numériques pour les classes de l'école maternelle.

### Le carnaval

Le 24 mars nos efforts sur le carnaval ont marqué les esprits des enfants et des plus grands. Comme chaque année nos enfants ont défilé dans notre belle commune jusqu'à la salle des fêtes et après un joli spectacle, nos enfants se sont réunis autour d'un goûter.

### Prochaines manifestations

Comme l'année dernière, nous clôturerons cette période scolaire en vous offrant le verre de l'amitié à la suite du

spectacle de l'école, le 30 juin 2017. Nous poursuivrons cette soirée par un repas, pensez à réserver !

### Appel aux bonnes volontés

Nous ne perdons toutefois pas de vue les échéances futures et les années à venir, c'est pourquoi nous lançons un appel à toutes les bonnes volontés pour nous aider et plus particulièrement à l'occasion de notre « grand vide grenier » annuel qui aura lieu le 10 septembre 2017.

### Inscriptions et renseignements :

Tél. : 06.37.24.88.81

Mail : [aprem.meauzac@gmail.com](mailto:aprem.meauzac@gmail.com)

Facebook : APEM Association des parents d'élèves de Meauzac

### Remerciements

Aussi, et à l'occasion de la parution de ce bulletin municipal, nous tenions à remercier Mr le Maire et toute l'équipe municipale pour leur soutien, les commerçants, les institutrices, les ATSEM ainsi que tous les parents d'élèves qui contribuent à la réussite de nos diverses prestations.



Tous les enfants réunis à la salle des fêtes de Meauzac après le défilé du carnaval de la commune

## C3A

Dans le cadre de nos sorties annuelles, nous serons le dimanche 9 juillet au château du Pech à Meauzac route de Montech. Quarante voitures anciennes seront

exposées de 12 h à 17 h environ. Nous vous invitons à venir les admirer.  
Adresse : 275, chemin de Galaubié - Meauzac. Téléphone : 06 12 17 58 94

## Bon pied, bon œil

**I**L NE se passe pas une semaine sans que les acteurs de santé à travers la presse, la télévision ou la radio ne nous rappellent les bienfaits de l'activité physique sur notre santé.

C'est également vrai pour les séniors. Il n'y a pas d'âge pour pratiquer une activité physique, il faut juste trouver le cours qui sera adapté.

Brigitte Mieulet, notre animatrice diplômée fait parti du réseau de Santé EFFORMIP. Ce réseau, mis en place par le professeur Rivière de l'hôpital de Ranguel, met en relation les médecins, les patients et les éducateurs sportifs reconnus. Il travaille avec la CARSAT, la Mutualité Française et la MGEN. Tous ont bien compris que la prévention est essentielle pour la santé.

### Une activité physique adaptée

Le crédo de Brigitte est d'adapter l'exercice à la personne et non la personne à l'exercice. Quelque soit votre aptitude physique c'est dans la joie et la bonne humeur qu'elle nous fait faire de l'exercice. Son enseignement est bienveillant et adapté à chacun. Voilà 10 ans que nous nous retrouvons et puisque ce n'est que du plaisir on se retrouvera à la rentrée avec l'espoir de vous y rencontrer.

### Une autre bonne nouvelle

En partenariat avec la CARSAT un atelier de prévention des chutes nommé

« P.I.E.D » (Programme Intégré d'Equilibre Dynamique) validé et reconnu par le Ministère de la Santé et des Sports (INPES : Institut National de Prévention et de Santé) sera mis en place à la rentrée.

### Le bon équilibre

L'équilibre est une fonction sensible à la stimulation. Il peut se rééduquer, mais surtout, il doit se travailler tout au long de la vie.

Pendant douze semaines, seront proposés, à un groupe de dix à quinze personnes de plus de 60 ans, de toutes caisses, des exercices adaptés, des conseils.

Le succès de ce programme est réel et son efficacité n'est plus à démontrer.

Il faut savoir qu'un tiers des personnes de plus de soixante cinq ans sont concernées par les chutes qui provoquent 450 000 blessures, 110 000 hospitalisations, 9 000 décès.

Notre santé est un bien précieux et nous avons tous un rôle à jouer pour la conserver.

### Rejoignez-nous

Alors pour avoir bon pied bon œil dans votre vie, n'hésitez plus, rejoignez nous sans tarder. Le meilleur accueil vous sera réservé.

Pour toute information ou inscription, vous pouvez appeler Brigitte Mieulet au 05.63.67.45.02 ou 06.84.14.31.75 ou encore [brigitte.mieulet@gmail.com](mailto:brigitte.mieulet@gmail.com)



Brigitte entraîne ses élèves dans la joie et la bonne humeur

## Pêche : La Gaule Meauzacaïse

**C**ETTE année, le loto annuel de 2017 et le concours de pêche du dimanche 25 juin 2017 se sont déroulés dans une ambiance plus qu'agréable pour tous. Nous souhaitons vous remercier de votre participation à tous.

Le concours des enfants s'est déroulé le matin sur le ruisseau bordant le lac (il n'est pas autorisé de pêcher dans ce ruisseau le reste de l'année) et le concours des adultes sur le lac. A midi a eu lieu notre traditionnel repas en plein air préparé par nos « cuisinières » et le soir, après la remise des prix, tout le monde s'est donné rendez-vous autour de la buvette. Cette journée reste chaque année très conviviale ce qui nous donne plaisir à l'organiser.

L'assurance GROUPAMA nous a subventionné une banderole qui sera accrochée chaque année dans le village pour annoncer le concours de pêche. La présentation de cette banderole a eu lieu le jeudi 20 avril en présence des représentants de l'agence GROUPAMA de Castelsarrasin et des membres du bureau. Nous tenions beaucoup à remercier encore une fois l'assurance.

### Où se procurer la carte de pêche ?

Internet : [www.cartedepêche.fr](http://www.cartedepêche.fr) et choisir « AAPPMA MEAUZAC »

Alimentation UTILE 2 bis route de Montech à Meauzac

QUALISOL 82 chemin de Barré à Meauzac



## Le mot du Comité des fêtes de Meauzac

**V**oilà quelques années déjà que le Comité des fêtes organise de nouveaux événements au sein du village, et ce afin de le faire vivre, avec l'aide de bénévoles dont un qui nous a quitté.

On pense très fort à Jojo, sa présence auprès de nous depuis de très longues années lors de nos manifestations nous manquera.

Après le marché de Noël sous le soleil, le bal musette qui a eu un succès inattendu, la chasse aux œufs de Pâques a ravi de nombreux enfants.

Le loto du comité, une belle réussite avec quelques innovations a fait de nombreux heureux notamment une famille qui a gagné un séjour au PortAventura Park près de Barcelone.

### La fête du village

Enfin, ce mois de juillet qui s'annonce va voir notre traditionnelle fête du village qui aura lieu du 7 au 9 juillet.

Le vendredi 7 juillet, notre pique-nique habituel, accompagné en musique par Gil Marino et son tout nouveau spectacle. Nous mettons braises à disposition, buvette, saucisses, merguez, frites pour ceux qui ne veulent pas faire à manger.

Le samedi 8 juillet, soirée animée par Chris'Animation, repas sur réservation (salade composée, volaille en sauce et ses légumes, dessert) et dimanche 9 juillet apéro offert et soirée FrenchTeuf, groupe de musiciens et spectacle du ton-

nerre. A ne surtout pas rater !

Buvette sur place, et paella vous sera préparée par le Comité des fêtes, quantité limitée, et bien sur merguez saucisses frites, muffin chocolat, le tout en musique.

Le feu d'artifice sera tiré à 23 h depuis le stade de foot.

Gageons que cette année encore ce sera une belle réussite, grâce aux membres bénévoles du comité, à l'équipe municipale, à Mr le Maire qui nous apporte régulièrement son soutien.

### Remerciements

Un grand merci à tous, ainsi qu'aux villageois qui se joindront à nous. Nous souhaitons également remercier tous les habitants du village, commerçants, entreprises et autres qui nous soutiennent financièrement, notamment lors de la vente des fleurs ou par des encarts publicitaires.

De nouveaux événements embelliront notre village grâce à tous, merci.

### Renseignements

Pour tout renseignement ou réservation, ou si vous souhaitez intégrer notre équipe, vous pouvez nous joindre auprès de Mr Frédéric Rameaux, président du comité au 06.04.09.17.88. ou par mail [comitedesfetesmeauzac@orange.fr](mailto:comitedesfetesmeauzac@orange.fr).

Vous pouvez nous suivre aussi sur Facebook : [comite fetes de meauzac](https://www.facebook.com/comite.fetes.de.meauzac).

## Tarot club des 5 communes

**L**e Tarot club des 5 communes, fort de ses 71 licenciés, va fêter ses 10 ans d'existence officielle le mercredi 5 juillet 2017 à la Maison des Associations de Meauzac

Dans cette nouvelle salle communale mise à disposition par la commune depuis le début de l'année 2017, se déroulent les concours hebdomadaires du mercredi soir 20 h 45.

Beaucoup de ses licenciés participent aux différentes qualifications départementales, régionales ou nationales tout au long de la saison.

### Ouvert à tous

La pratique du tarot reste ouverte à toutes et à tous. En dehors des concours du mercredi, il est possible de venir s'initier le samedi après midi ou le dimanche dans la mesure de la disponibilité de la salle.

L'Assemblée Générale du club se tiendra dans la Maison des Associations de Meauzac le mercredi 5 juillet 2017 à 18 h. Le même jour dans l'après midi (13 h 30/17 h 30) sera organisé le concours des jeunes du club, supervisé par Franck Lenoir, le formateur des jeunes, qui se déplace dans six écoles communales des alentours pour donner des cours de tarot. A ce jour 16 enfants (de 8 à 11 ans) sont déjà inscrits pour le 5 juillet.

### Grand Prix

Le grand prix de Meauzac se déroulera les 20/21 et 22 octobre dans la salle des fêtes de Meauzac.

Le grand prix de Noël aura lieu le mercredi 27 décembre dans la salle des fêtes de Meauzac en après midi et soirée.

Le loto du club aura lieu le vendredi 5 janvier 2018 à Meauzac.

### Renseignements

Pour tous renseignements sur le club, contactez Monsieur Gérard Fargal au 06 81 69 77 79 ou par Email : [tc5communes@hotmail.com](mailto:tc5communes@hotmail.com)

### Remerciements

Nous remercions la municipalité Meauzacaïse et tous les sponsors qui nous aident et souhaitons à toutes et à tous de très bonnes vacances d'été.

## A.T.M.B

Association Tennis Meauzac Barry

**C**ETTE année à lieu le trentième tournoi de tennis de Meauzac. Il se déroule de 12 juin au 29 juillet.

L'association est cette année encore heureuse d'accueillir de nombreux participants qui concourent dans différentes catégories : simple hommes, double mixte et simple femmes.

### Concours de pétanque

Comme chaque année, un concours de pétanque est organisé à partir de 20 heures tous les vendredis soirs. Cette année, les concours de pétanque seront organisés par l'association de pétanque de la commune.

La soirée de clôture du tournoi et de remise des prix aura lieu le vendredi 28 juillet sur le terrain municipal de Meauzac à partir de 19 h 30 (buvette et restauration sur place).

### L'école de tennis

La saison de l'école de tennis s'achève en cette fin juin. Quatre groupes y ont participé cette année dans diverses catégories d'âges.

Jérôme Delile et Guillaume Granier dispensaient ces cours, les lundis et les mardis soir.

L'école de tennis reprendra son activité à la mi-septembre 2017. Pour cela deux dates sont prévues pour les inscriptions : les lundis 4 et 11 septembre dans la petite salle des fêtes de Meauzac, à partir de 18 heures.

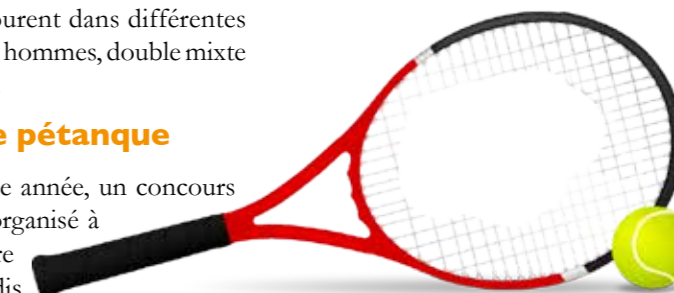
### Inscriptions

En plus, tous les soirs de la semaine durant le tournoi de tennis, les inscriptions seront possibles dès 18 h à la salle des associations de Meauzac.

### Renseignement

Pour tous renseignements complémentaires et inscriptions (licences F.F.T., école de tennis, ...), vous pouvez contacter les personnes suivantes :

- Monsieur Anthony Schotsmans (Président) au 06.63.46.02.99
- Monsieur Jérôme Delile (Enseignant) au 06.50.81.18.06



Pendant un cours de l'école de tennis

## Amicale des Anciens Combattants et Victimes de Guerre

(Meuzac, Barry d'Islemade, et Albefeuille-Lagarde)

**D**ÉBUT d'année chargé où nous avons sacrifié à la traditionnelle « coque des Rois » en partageant galettes et coques tout en échangeant vœux et bises de Nouvel An dans une excellente ambiance de grande communion conviviale.

Notre loto, fin janvier, a été à la hauteur de nos attentes et je profite de ce bulletin pour remercier chaleureusement, au nom des organisateurs, tous ceux qui nous ont fait l'amitié d'y participer.

### L'Assemblée Générale

L'Assemblée Générale de l'Amicale s'est déroulée dans la salle des fêtes de Meuzac, en présence d'un maximum d'adhérents qui ont partagés un moment d'amitié et d'échanges, tout en prenant connaissance d'un point précis de la vie, du moral et des comptes financiers de l'association au cours de l'année écoulée. Une cérémonie au monument aux morts de Meuzac, en présence de nos élus, mis fin à la partie officielle de l'AG.

### Commémoration

Cette année, la commémoration du 72ème anniversaire de la victoire des Alliés sur l'Allemagne nazie et de la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe (8 mai 1945) a eu lieu le samedi 14 mai dans nos trois villages associés.

Il est à souligner la présence fidèle de nos élus et d'un nombre croissant de porte-drapeaux d'associations à caractère patriotique avec leurs drapeaux.

Il y a un siècle, nos anciens étaient soulagés de tourner la page de la funeste année 1916 et de débiter une nouvelle année porteuse d'espoir. 1917 n'aura finalement pas répondu pleinement aux aspirations pacifiques des peuples européens...Mais, pour autant, elle a mis en place les conditions de la victoire de 1918.

### Un monde violent

Sans faire d'analogie qui n'est pas de mise et qui serait déplacée et de mauvais goût, nous pouvons constater que nous sommes sous une forte menace terroriste sur notre sol, que la violence est de moins en moins contenue dans le monde alors que de nombreux pays se réarment aux quatre coins du globe.

Nous entrons en 2017 avec le même désir de paix, désir minoré par des craintes ou tout du moins par des préoccupations. Les dirigeants des différentes nations auront la lourde responsabilité de préserver et de consolider la paix dans un monde en ébullition.

Dans ces périodes instables et potentiellement dangereuses, il faut profiter des différentes cérémonies pour se rappeler que ces célébrations ne sont pas uniquement tournées vers l'histoire mais bien vers le présent et le futur.

Aussi, venez nous rejoindre à l'Amicale, que vous soyez ancien combattant ou pas, ou venez simplement aux différentes cérémonies patriotiques, en famille, vous y serez toujours les bienvenus.

*Le président, Edmond Blatt*



Commémoration devant le monument au mort de Meuzac de la victoire des Alliés sur l'Allemagne nazie et de la fin de la seconde guerre mondiale en Europe.



**Mairie**

2, route de Lafrançaise 82 290 Meauzac  
 tél : 05 63 31 64 98 - Fax : 05 63 31 53 86  
 mail : [mairie-meauzac@info82.com](mailto:mairie-meauzac@info82.com)

**Secrétariat**

Stéphanie Duchet - Christelle Bergandy

**Horaires d'ouverture**

Lundi au mercredi :  
 8 h 30 - 12 h 30 / 14 h - 18 h  
 Jeudi :  
 8 h 30 - 12 h 30 (fermé l'après midi)  
 Vendredi : 8 h 30 - 12 h 30 / 14 h - 17 h

**Les élus**

Maire : José Lacombe  
 Adjoints : Yves Salitot, Eliette Ruelle et Jean-Louis Corlouer.  
 Conseillers municipaux : Isabelle Bonnefous, Mireille Dompeyre, Myriam Fanet, José Guy, Yves Irissou, Stéphanie Molina, Eric Samara, Fabienne Schotsmans, Nicolas Seignouret et Raymond Servat.

**Bureau de Poste**

5, place du 8 mai 1945 - 82290 Meauzac  
 tél : 05.63.31.55.14  
 Ouvert du mardi au samedi de 9 h à 12 h.  
 Fermé le lundi.  
 Levée du courrier du lundi au vendredi :  
 14 h 30, samedi : 11 h 30

**Bibliothèque**

Une permanence est assurée par des bénévoles le samedi de 11h à 12 h.  
 L'inscription pour les adultes et les enfants est gratuite.

**Location salle des fêtes**

Informations et réservations :  
 Mr Yves Salitot  
 05.63.31.65.69 ou 06.11.39.80.68

**Tarifs**

Grande salle et petite salle 100 €, pour les Meauzacais et 350 €,

pour les extérieurs (caution : 350 €)  
 Petite salle seule : 30 €  
 Table : 1 € -  
 Chaise : 0,25 €  
 (caution : 50 €)

**Contrat et assurances**

Toute réservation est soumise à la signature d'un contrat et à la production d'une attestation d'assurance en responsabilité civile pour les locations de salle.

**Terrain de tennis**

La clé est disponible à la mairie aux heures d'ouverture.

**Préfecture – Alerte météo**

Les bulletins d'alerte météo sont consultables sur le répondeur de la Préfecture au 0.821.00.32.82

**Assistants sociales**

Centre Médico-Social,  
 22 r. de la Mouline 82100 Castelsarrasin  
 Pour tous rendez-vous, contacter le standard au 05.63.95.03.30

**Site internet officiel de l'administration française**

Le site [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr) indique les droits et démarches à accomplir dans tous les domaines de la vie courante (famille, justice, loisirs, logement...). Un compte personnel peut être créé notamment pour effectuer des démarches en ligne telles que les changements d'adresse, de carte grise....

**Ecoles maternelle et élémentaire**

Tél : 05.63.31.62.76

**Assistants maternelles**

Liste diffusée par le Conseil Général de Tarn-et-Garonne du 26 juillet 2016.  
 Voir tableau ci-dessous :

Nom	Adresse	Téléphone
Dorothee Astie	945 route des Graves	09.52.54.79.52
Isabelle Fried	236 chemin de Peyroutas	06.19.74.62.07
Roselyne Gomez	337 chemin de Bernon	06.35.31.05.22
Delphine Issanchou	653 chemin de Bernon	05.63.31.67.04
Marie-Ange Jouany	406 chemin de Boutounelle	05.63.31.53.78
Mélanie Mazuc	425, chemin de Peyroutas	06.86.75.94.13
Chantal Sandrini	73 rue de Temple	05.63.67.38.01
Marie-Chr. Sieurac	1552 route de Montech	05.63.31.52.88
Gréta Stercklen	6 rue Domaine du Lac	05.63.67.35.81

**Déchetteries**

L'accès aux 3 déchetteries de la nouvelle Communauté de commune est autorisé à l'ensemble des habitants de Meauzac avec un seul badge (reçu en lieu et place de celui de TP2C ou à demander sur place).

**Jours d'ouverture**

Attention, du fait de cette nouvelle organisation, les jours d'ouverture et les horaires des différentes déchetteries sont modifiés.

**Barry d'Islemade**

Route de Montech  
 Tél : 05.63.26.49.67  
 Mardi-Jeudi-Samedi :  
 9 h - 12 h - 13 h 30 - 17 h

**Lafrançaise**

ZA du Rival-Haut  
 Tél : 05.63.26.49.67

Lundi-Mercredi-Vendredi-Samedi :  
 9 h - 12 h - 13 h 30 - 17 h

**Lauzerte**

Lieu-dit Auléry  
 Tél : 05.63.39.88.95  
 Mercredi-Vendredi-Samedi :  
 9 h - 12 h - 13 h 30 - 17 h

**Communauté de communes**

**Coteaux et plaines du pays lafrançaisain**

33, rue Mary Lafon 82130 Lafrançaise  
 Tél : 05 63 65 91 90

**Les contacts**

Certaines compétences qui étaient du ressort de la commune ont été transférées à la Communauté de Communes. Voici les personnes à contacter pour toutes questions relatives aux domaines mentionnés dans le tableau ci-dessous :

Compétences	Contact	Adresse et téléphone
Maison de Services au public		33, rue Mary Lafon Lafrançaise 05 63 65 91 90
Tourisme	Office du tourisme	Place de la République Lafrançaise 05 63 65 91 10
Voirie	Julien Moro	33, rue Mary Lafon Lafrançaise 05 63 65 91 90
Ordures ménagères	SIEEOM du Sud Quercy	4, ZA du Rival-Haut Lafrançaise 05 63 26 49 67
Relais assistantes maternelles	Magali Stein-Guillois	4 bis route de Lafrançaise Meauzac 05 63 31 59 48
Crèche	Brigitte Bronori	1 ch du Petit Prince Labastide du Temple 05 63 65 44 08
ALAE Centre de loisirs	Aurore Deromas	33, rue Mary Lafon Lafrançaise 05 63 02 10 55



**Meauzac information**

n° 34 - Juillet 2017  
 Directeur de publication : José Lacombe  
 Photos : Stéphanie Duchet  
 Mise en page : Roland Gabillon



## Les Commerçants

### Boucherie Charcuterie Traiteur

Christophe Gros : 05.63.31.64.93

### Boulangerie Pâtisserie

Sandrine et Cyril Labat : 05.63.31.64.97

### Traiteur

Patrice Fontanel : 06.23.16.49.72

### Epicerie « Utile »

Martine Nondier : 05.63.31.64.70

### La ruche qui dit Oui

Véronique Gibrac : 06.11.50.73.06

### Institut de Beauté « L'Embellie »

Sonia Marty : 05.63.30.64.05

### Salon de coiffure « H&L Coiffure »

Isabelle Ginestet : 05.63.30.67.22

### Gamm Vert / Qualisol (Sodival)

05.63.31.64.38

### Lookceram

Import-export céramiques & sanitaires  
Vincent Gourg : 07.89.87.34.82

## Les Artisans

### Architecture d'intérieur

Richard et Axelle Munch (Synapsis) :  
05.63.26.11.16

### Electricité

Frédéric Servat : 06.75.61.68.33  
Christophe Servat : 06 84 18 74 50

### Etanchéité

Gaëtan Didier (ARTYBAT) : 05.63.67.39.04

### Pose de revêtements sols et murs

Morgan Delon Nouyer (MEN Sol) :  
06.76.04.55.03

### Métallerie / Serrurerie / Multiservices

Jérémy Guiche : 06.23.25.24.83

### Maçonnerie / couverture / charpente

Olivier Servat ( Servat Père et Fils) :  
06.86.00.19.80

### Maçonnerie/carrelage/plaque au plâtre

Julio Castro (Julio Castro ATC) :  
06 29 96 36 52

### Ferronnerie d'art/Portail / Serrure

Jean-Luc Teixeira : 06.50.77.38.44

### Peintre

Joël Vallez : 05.63.31.70.25

### Plomberie

Patrick Jouve (J2P) : 06.80.85.76.46

### Multi activités

Patrick Bessières : 06.61.85.49.77

### Menuiserie / serrurerie

Denis Bonnardot : 06.78.10.85.70  
André Castagné : 05.63.31.64.25  
Franck Fuste (FC Pose) : 05.63.63.31.92

### Location de matériel / curage et terrassement

Patrick Ambal (LOCASIP82) : 06.43.59.19.42

### Gouttières / tuyaux

Sébastien Fanet (Dal'alu) : 06.27.49.30.31

### Sécurité incendie / extincteurs

Benoît Ramet (BSI82) : 06.68.21.07.07

### Plaquiste jointeur

Jonathan Rivals (JRP Plaquiste) :  
06.79.21.55.88

### Graphiste

Patrick Bacqué : 05.63.28.00.63

### Musique / sonorisation

Gilles Gerla (Audiopromusic) :  
06.67.08.53.31

### Horticulture

Christiane Lasaygues : 06.45.69.28.90

### Créations florales

Isabelle Delchidre (ID Flore) :  
06.60.58.77.56  
Myriam Terrier : 06.01.98.20.47

### Destruction de taupes

Georges Larroque : 06.08.57.88.46

### Entretien de jardins

Frédéric Ghigo (Fi-vert) : 06 21 02 44 32  
Fabienne Jean Louis : 06.84.98.89.67  
Frédéric Peyras : 06.83.10.14.40

### Nettoyage de bâtiments

Christelle Da Silva (DSA Nettoyage) :  
06.81.82.32.78

### Nouveau !

#### Véhicule de transport avec chauffeur (VTC)

*Transport privé : courses, cérémonies...*

Sébastien Quenolle : 06 86 26 39 77

mail : [quenolle.sebastien@orange.fr](mailto:quenolle.sebastien@orange.fr)

La réservation est obligatoire

## Les gîtes

### Ecogîte Les Sureaux

Bernard Simon & Chantal Rouard :  
06.75.74.32.69

### Manoir des Chanterelles

Sylvain Brard : 05.63.24.60.70

### Gîte de France/loisirs 82

Yannick Langlade : 05.63.31.53.36

## Les professions médicales

### Kinésithérapie / Ostéopathie et Sophrologie

Cabinet S.C.I JLV: 05.63.31.50.36

### Infirmières

Mme Capdeville Van Hamme et  
Mme Dompeyre : 05.63.31.88.50

### Médecine générale

M. Seghier : 05.63.31.64.81

### Sage-Femme

Nathalie Bonnardot : 06 50 07 65 37

### Pharmacie

Mme Gard : 05.63.31.63.55

## Infos pratiques

Pour vos passeports : optez pour le  
timbre électronique.

En quelques clics, recevez votre timbre  
par courriel ou par sms : *timbres.impots.  
gouv.fr*

